

71 WSSCC97

*Library*  
IRC International Water  
and Sanitation Centre  
Tel.: +31 70 30 888 80  
Fax: +31 70 35 899 64

**Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

**Groupe de travail sur le développement de l'approvisionnement en eau et de  
l'assainissement en Afrique**

**Rapport principal**

**Manille, 1997**

## TABLE DES MATIERES

I.	Remerciements.....	4
II.	Résumé .....	5
	a) Introduction.....	5
	b) L'initiative .....	5
	c) Objectif général.....	5
	d) Coordination et réunions du Groupe de travail.....	6
	e) Financement.....	6
	f) Rapport d'examen sectoriel .....	6
	g) Domaines importants identifiés par le Groupe de travail.....	8
	h) Recommandations et stratégies .....	11
1.	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
	1.1 Préambule.....	11
	1.2 Groupe de travail pour l'Afrique et Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement.....	12
	1.3 Composition .....	13
	1.4 De la Barbade à Manille.....	13
2.	<b>ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'AFRIQUE.....</b>	<b>13</b>
	2.1 Vue d'ensemble – tâche difficile.....	13
	2.2 Rapport d'examen sectoriel.....	13
	2.2.1 Collecte des données et questionnaire.....	13
	2.2.2 Observations générales.....	19
	2.2.3 Questions politiques.....	20
	2.2.4 Profil politique du secteur et politisation de l'eau.....	21
	2.2.5 Questions institutionnelles.....	21
	2.2.6 Gestion communautaire .....	22
	2.2.7 Investissement sectoriel .....	22
	2.2.8 Exploitation et entretien .....	22
	2.2.9 Paiement des services.....	22
	2.2.10 Participation des organismes internationaux et des ONG.....	23
	2.2.11 Examen et adoption du rapport sectoriel à la réunion d'Addis-Abeba.....	23
	2.3 Réunions du Groupe de travail pour l'Afrique.....	23
	2.3.1 Harare.....	23
	2.3.2 Addis-Abeba.....	24
	2.3.3 Abidjan.....	24
	2.4 Synthèse finale des travaux de la réunion du Groupe de travail d'Addis-Abeba.....	24
	2.4.1 Recommandations et stratégies.....	25
	2.4.2 Plan d'action d'Addis-Abeba.....	26
	2.4.3 Autres questions.....	26
	2.5 Réunions du Conseil de concertation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement .....	27
	2.5.1 Examen à mi-parcours Londres .....	28
	2.5.2 Groupe de travail sur le plaidoyer et les communications La Haye.....	28

LIBRARY INC  
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE

Tel.: +31 70 30 689 80

Fax: +31 70 35 899 64

BARCODE: 14 307

LO:

71 WSSCC97

2.5.3	<i>Réunion ad hoc du Conseil Genève</i> .....	28
<b>3.</b>	<b>AUTRES INITIATIVES AFRICAINES</b> .....	<b>28</b>
<b>4.</b>	<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>33</b>
4.1	<b>Rôle du Groupe de travail pour l'Afrique</b> .....	<b>33</b>
4.2	<b>Priorités après Manille</b> .....	<b>33</b>
APPENDICE	<b>MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'AFRIQUE</b> .....	<b>34</b>

## **I. Remerciements**

Je souhaite saisir cette occasion de remercier tous ceux qui ont permis aux activités du Groupe de travail pour l'Afrique d'atteindre le niveau actuel, et notamment Len Abrams, de la Politique de l'eau en Afrique, auteur du rapport d'examen sectoriel pour l'Afrique, qui m'a prêté son concours lors des réunions du Groupe de travail et de la lecture d'épreuves du présent rapport.

Je remercie tout particulièrement mon honorable Ministre, Alhaji Aliyu Yelwa, qui m'a offert son appui inconditionnel. Sans sa bénédiction et son soutien, le Groupe de travail pour l'Afrique aurait eu de la peine à exécuter les activités prévues. Je souhaite également remercier mon Directeur général, Aliyu Dogondanji, mon ancien Directeur, James Bassey, et mon Directeur actuel, M. Jubril Hanidu, dont la compréhension m'a été très précieuse.

J'exprime ma reconnaissance au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et à M. Gouri Ghosh, chef du module eau et assainissement de l'UNICEF (New York), qui a grandement appuyé et financé le Groupe de travail. De même, je remercie M. Ibrahim Fall, représentant résident de l'UNICEF à Lagos, qui a soutenu fermement le Groupe. Je remercie aussi Colin Davis, auparavant à l'UNICEF (Lagos), qui a facilité grandement la communication et Mansoor Ali, qui a succédé à Colin Davis, et le Dr Comfort Olayiwole, tous de l'UNICEF (Lagos). Ils se sont tous comportés en véritables collègues et amis.

Je remercie également les co-présidents du Groupe de travail pour l'Afrique, M. Abbey Mpmahanga (Zimbabwe) et M. Patrick Kahangire (Ouganda) de leur compréhension et de leur appui.

Je remercie Ranjith Wirasinha, Secrétaire exécutif du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, à Genève, qui, malgré un emploi du temps très chargé, a toujours rapidement répondu à mes questions et fourni ce dont j'avais besoin. Je vous remercie, car je me suis souvent demandé comment vous pouviez venir à bout de tout ce travail. J'exprime également ma gratitude à Doraine, la secrétaire de Ranjith, pour son concours.

Je suis reconnaissante à Tunde, Chris, Philo, Anthonia, Mme Olatunji et M. Falade, de l'UNICEF (Lagos), et à notre personnel à Abuja, Stella, Tina, Patience, Bello et Adegeye pour leur soutien.

Cette reconnaissance s'étend également au personnel de l'OMS à Lagos, pour son appui et son concours.

De même, je salue mon secrétaire, Tony Effor, et Peter Okwoli, mon assistant, pour leur appui sans faille et leur dévouement tout au long de mon mandat. Ils ne se sont jamais plaints d'avoir trop de travail durant les jours fériés ou les week-ends.

Je n'oublie pas le Dr Dennis Warner, de l'OMS, à Genève, dont le document "L'Afrique, continent en crise" a provoqué des discussions qui ont abouti à la formation du Groupe de travail pour l'Afrique.

Je tiens aussi à remercier tous les membres du Groupe de travail, et notamment le Dr Uhaa, de l'UNICEF/ESARO, de leur participation et contribution.

Enfin, je déclare ma reconnaissance à toutes les personnes trop nombreuses à mentionner qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidée à remplir ma mission de coordonnatrice du Groupe de travail pour l'Afrique.

**Ebele Okeke, Coordonnatrice du Groupe de travail pour l'Afrique**

Novembre 1997

## II. RESUME

### a) *Introduction*

Avec l'air, l'eau est le bien le plus précieux pour l'homme. On sait que des guerres ont éclaté au sujet de la possession et du contrôle des grandes rivières, ruisseaux, sources, etc.

On cherche l'eau en Afrique et les femmes et les enfants vivant en milieu rural marchent pendant des kilomètres à la recherche d'une eau de qualité douteuse, que ce soit pour la boisson ou les tâches domestiques.

La situation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique est souvent source de préoccupation majeure, car la pauvreté, les rares opportunités économiques, et la mauvaise santé à l'origine de la mortalité infantile élevée et de la brève espérance de vie des adultes sont toutes associées à un approvisionnement en eau peu sûr et à un assainissement inadéquat.

Tous les pays d'Afrique font des efforts pour fournir ces services à leur population, mais leur succès est souvent réduit par le manque d'entretien dû à la culture – d'où des installations fonctionnant en-deçà de leur capacité d'origine –, la croissance démographique et de graves problèmes économiques, politiques et environnementaux.

Plusieurs conférences, séminaires et ateliers ont été organisés, diverses initiatives ont été mises en place, mais les problèmes demeurent.

A la fin de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), on s'est aperçu que l'Afrique était à la traîne derrière les autres continents en ce qui concernait la réalisation des objectifs de la Décennie. C'est la raison pour laquelle, lors du troisième forum mondial du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui s'est tenu à la Barbade en 1995, compte tenu de la nécessité de centrer l'action sur les problèmes de l'Afrique en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les délégués africains présents ont proposé la création d'un Groupe de travail sur le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique. Le Groupe a par conséquent reçu pour mandat d'examiner d'un oeil critique l'état du secteur et de proposer un plan d'action destiné à aborder et à résoudre les problèmes de celui-ci.

### b) *L'initiative*

La création de ce Groupe a été considérée comme une initiative nouvelle. Celle-ci, à l'inverse d'autres initiatives pour l'Afrique qui, jusqu'ici, étaient menées de l'extérieur, est dirigée de l'intérieur par des professionnels africains, pour l'Afrique, afin de trouver des solutions africaines aux problèmes africains d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

### c) *Objectif général*

L'objectif général consiste à donner à l'approvisionnement en eau et l'assainissement une place élevée dans les plans de développement des gouvernements africains, en mobilisant les gouvernements nationaux et les groupes/institutions sous-régionaux et régionaux.

#### *Objectifs précis*

Les objectifs précis consistent à identifier des modes possibles de mobilisation à la portée des pays; à promouvoir, à 80%, l'accès à un approvisionnement en eau et à un assainissement adéquats conforme à l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique; à examiner des initiatives nouvelles et en cours afin d'identifier des expériences positives pouvant être intégrées dans d'autres plans de développement nationaux; et, enfin, à trouver des moyens d'améliorer la coopération parmi les gouvernements, les agences de soutien extérieur (ASE), les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés et le secteur privé.

*d) Coordination et réunions du Groupe de travail*

Le Groupe de travail pour l'Afrique est coordonné par Mme Ebele Okeke (Nigéria) et coprésidé par MM. Abbey Mpamhanga (Zimbabwe) et Patrick Kahangire (Ouganda). Le Groupe est composé essentiellement de professionnels africains auxquels l'OMS et l'UNICEF prêtent leur concours. Ces professionnels proviennent de tous les secteurs comme les ministères publics et entités para-étatiques, les ONG, le secteur privé ou bien sont des Africains travaillant dans des organismes internationaux. Les représentants des agences de soutien extérieur (ASE) ont également participé pleinement aux activités.

Le Groupe de travail pour l'Afrique s'est réuni à Harare en avril 1996, à Addis-Abeba en octobre 1996 et à Abidjan en mars 1997.

Lors de la réunion d'Harare, à laquelle a participé un groupe central, les objectifs et mandat du Groupe ont été établis. Il a été également convenu, afin d'avoir une base de travail, de procéder à un examen sectoriel sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Lors de la réunion d'Addis-Abeba, où étaient représentés l'OUA, la CEA, les ambassades, l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale, Habitat, le PNUE, le PNUD, etc., outre l'examen du rapport sectoriel, une grande action de plaidoyer a été entreprise. Le Groupe de travail a reçu l'approbation d'Afrique 2000 et de l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique.

Une autre démarche en faveur du plaidoyer a été faite à Abidjan, avec une visite de politesse rendue au Premier Ministre de la Côte d'Ivoire.

*e) Financement*

Le Groupe de travail est extrêmement reconnaissant à l'UNICEF et aux Gouvernements de la Norvège et des Pays-Bas de soutenir ses activités. L'UNICEF s'est nettement engagé en finançant intégralement le rapport d'examen sectoriel et les réunions d'Harare et d'Addis-Abeba, y compris l'appui logistique/assistance considérable offert à la Coordonnatrice tout au long des deux années.

*f) Rapport d'examen sectoriel*

Le Groupe de travail a basé ses travaux sur les documents existants, l'information obtenue auprès des membres et, plus particulièrement, sur le rapport d'examen sectoriel de l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique que M. Len Abrams (Afrique du Sud), membre du Groupe de travail, a été chargé de rédiger avec des fonds de l'UNICEF. Ce projet, entrepris dans un laps de temps très limité, comprenait la rédaction d'un document-cadre et d'un questionnaire qui ont été envoyés à 44 pays d'Afrique. Len Abrams s'est rendu dans huit pays (Malawi, Afrique du Sud, Zimbabwe, Kenya, Ethiopie, Ouganda, Nigéria, Côte d'Ivoire et Burkina Faso) et a eu des discussions approfondies avec les professionnels du secteur venant des services publics et des organismes de développement. L'information découlant des questionnaires reçus et des visites effectuées dans les pays a ensuite été regroupée dans un rapport. Le questionnaire était très détaillé et divisé en sections, à savoir :

- Information concernant la personne ayant rempli le questionnaire
- Informations générales sur les pays
- Politique d'approvisionnement en eau et d'assainissement
- Cadre institutionnel
- Priorités budgétaires
- Programmes et projets de développement
- Renforcement des capacités et mobilisation des ressources humaines
- Collaboration au niveau des pays
- Domaines pouvant être soutenus éventuellement par le Conseil de concertation.

- Questions supplémentaires
- Détails d'ordre institutionnel
- Planification stratégique pour le développement sectoriel.

Les conclusions du rapport d'examen sectoriel sont les suivantes :

**Politique** : Très peu de pays d'Afrique ont des politiques officielles en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Beaucoup d'entre eux ont des plans, cibles et projets stratégiques, mais qui existent pour la plupart dans un vide politique. Il semble y avoir, dans certains cercles politiques, comme une réticence à élaborer une politique déterminée, car celle-ci constituerait alors l'aune publique à laquelle jauger les résultats obtenus.

**Institutions** : Les institutions chargées de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et les professionnels qui y travaillent se heurtent à des difficultés énormes dans l'exercice de leurs fonctions/mandat. Pourtant, même avec des ressources inadéquates et des changements politiques fréquents touchant les structures institutionnelles, il y a de nombreuses personnes qui se dévouent pour résoudre les problèmes existants. Parmi les problèmes les plus tenaces figurent les conditions de service et la médiocrité de l'échelle des salaires/rémunérations des professionnels, qui génèrent une rotation rapide du personnel.

**Gestion communautaire** : Après 15 à 20 ans de promotion, la pratique de la gestion communautaire devient enfin le concept dominant du développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Il y a un certain cynisme à dire que l'acceptation de la gestion communautaire peut être un moyen de "se refiler les responsabilités" face à l'ampleur de la demande. Il semble que là où le gouvernement a le moins participé à la fourniture des services au niveau local, les résultats ont été très durables.

**Investissement sectoriel** : Il apparaît que l'investissement étranger dans le secteur diminue rapidement. Cela pose un problème parce que les gouvernements avaient tendance à réorienter les maigres ressources hors du secteur, alors que le financement étranger pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement était au goût du jour. Il est très difficile maintenant d'encourager les gouvernements à réaffecter des ressources budgétaires à ce secteur.

**Exploitation et entretien** : Cette question est de plus en plus à l'ordre du jour. Une grande partie de l'investissement actuel dans le secteur est consacrée à la remise en état, ce que l'on aurait pu éviter avec une exploitation et un entretien corrects. La liaison entre ces deux opérations et la gestion communautaire est essentielle, et elle est de plus en plus admise.

**Paiement des services** : On s'aperçoit de plus en plus que le secteur n'aura pas de résultats durables tant que les coûts de fonctionnement ne seront pas répartis entre les utilisateurs à tous les niveaux. Il reste un dilemme pour les communautés très pauvres : payer l'eau avec de l'argent qu'elles n'ont pas ou avoir un service qui n'est pas durable ! La durabilité de nombreux services est compromise par des promesses d'eau gratuite faites par certains hommes politiques qui cherchent un profit à court terme. Cette question doit être abordée d'urgence par les responsables au plus haut niveau.

**Profil politique du secteur** : Le rapport souligne l'importance de l'appui politique sans lequel on ne peut guère avancer. La plupart des pays ont confirmé que l'approvisionnement en eau prenait de plus en plus d'importance sur le plan politique, mais rien ou presque n'a changé en ce qui concerne les affectations budgétaires lorsqu'on les compare avec d'autres secteurs tels que celui de la défense. Les professionnels du secteur doivent trouver le moyen de faire pression en vue d'un appui politique accru.

**Participation des organismes internationaux et des ONG** : L'appui international au développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique, qu'il faut encourager, reste considérable. L'un des problèmes, toutefois, est l'absence de coordination entre les organisations elles-mêmes et entre les organisations et les gouvernements. L'appui rural reste très limité.

*g) Domaines importants identifiés par le Groupe de travail*

Le Groupe de travail, après avoir étudié le rapport par l'intermédiaire des groupes spéciaux et dans le cadre des sessions plénières, a décidé que toutes les questions identifiées seraient classées dans quatre catégories principales. Il a donc été souligné qu'il fallait traiter toutes les questions identifiées avec motivation et passion et leur consacrer le meilleur de nos facultés et compétences dans les domaines suivants :

*Profil politique*

Il a été décidé à l'unanimité que les activités de plaidoyer visant à élever le statut politique et renforcer l'engagement du secteur seraient un des objectifs principaux du Groupe de travail. Cela est nécessaire, car le profil politique du secteur et le degré de volonté des hommes politiques et des grands responsables du continent détermineront le taux de réussite de tous les autres objectifs.

*Questions structurelles*

La plupart des préoccupations identifiées, telles que l'élaboration des politiques, les réformes institutionnelles et les conditions de service, sont des questions structurelles au sein du secteur et dépendent étroitement du profil politique existant dans un pays donné. Il faut accorder l'attention voulue à l'amélioration de tous ces points.

*Collaboration et communication*

Ce domaine couvre les divers aspects nécessaires de la collaboration et de la communication au niveau intra/intersectoriel et aux niveaux des pays/régional/mondial et, sur demande, il est possible de se joindre immédiatement à l'initiative en question au niveau des pays.

*Questions de mise en oeuvre*

Le renforcement des capacités, la gestion communautaire, l'exploitation et l'entretien, le plaidoyer en faveur des femmes et le paiement des services entrent dans cette catégorie. A nouveau, toutes ces questions dépendent de la volonté politique au niveau des pays.

*h) Recommandations et stratégies*

*i) Etudes spécifiques*

Le Groupe de travail pour l'Afrique mettra sur pied un mécanisme, soit en créant des sous-comités, soit en ordonnant des études précises, afin d'étudier en profondeur les sujets suivants :

**Elaboration de la politique de l'eau en Afrique** moyens de promouvoir le développement de la politique, ce qu'est une bonne politique; mise en oeuvre d'une politique efficace; création d'une base de données relative à la politique africaine de l'approvisionnement en eau; enseignement à tirer d'autres pays en développement.

**Réformes institutionnelles et législatives** état d'avancement, organismes actifs dans la promotion et l'appui de la réforme, lignes directrices existantes en matière de réforme, succès et échecs, enseignement à tirer d'autres pays en développement.

**Recouvrement des coûts** recueillir des informations et des études de cas, chercher à identifier ce qui marche et ce qui ne marche pas; chercher à identifier les indicateurs culturels et sociaux propices à un recouvrement des coûts efficace, ainsi que les solutions africaines.

**Durabilité au niveau local** comment les communautés sont-elles mobilisées pour veiller à la durabilité des systèmes mis sur pied ? Enseignement tiré de différents pays en développement.

## ii) **Formation des stratégies**

Outre les études spécifiques susmentionnées, le Groupe de travail élaborera des stratégies parmi ses membres afin de continuer de plaider en faveur :

- de la plus grande visibilité politique du secteur;
- de l'augmentation de l'allocation de ressources au secteur;
- du renforcement des capacités et de l'appui aux professionnels du secteur;
- de la poursuite de la promotion du développement à base communautaire;
- de l'amélioration de la collaboration sectorielle et intersectorielle et de la création de relations au sein du secteur sur le continent;
- de la considération portée à la spécificité de chaque sexe dans toutes les activités.

## iii) **Organisme consultatif auprès d'autres initiatives**

Mis à part les divers programmes et activités de différentes institutions en place soutenant l'approvisionnement en eau comme la Banque africaine de Développement, la Banque mondiale, l'UNICEF, etc., les grandes initiatives prises récemment concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique sont :

- a) **l'initiative spéciale du système des Nations Unies;**
- b) **Afrique 2000;**
- c) **le Partenariat eau-assainissement; et**
- d) **l'initiative du Groupe de travail pour l'Afrique.**

Afin d'améliorer la synergie des initiatives et de maximiser les ressources disponibles, il a été recommandé que le Groupe de travail joue le rôle d'organe consultatif auprès des autres initiatives africaines et initiatives mondiales pertinentes. Il a été convenu qu'un forum consultatif pour l'Afrique, comprenant une réunion au niveau ministériel, se tiendrait en 1998; toutes les autres initiatives africaines ont été invitées à y participer.

## iv) **Ambassadeur de secteur**

Il faudrait identifier un ambassadeur de secteur pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique. Ce doit être une personnalité internationale de haut niveau, apte à ouvrir les portes et à mobiliser des fonds pour le secteur très facilement.

## v) **Inscription à l'ordre du jour de l'OUA**

Il faut inscrire les activités du Groupe de travail pour l'Afrique et du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement parmi les priorités de l'ordre du jour de l'OUA en demandant à un chef d'Etat africain de soumettre une résolution à cette dernière. Des travaux en ce sens sont actuellement en cours.

## vi) **Organisme professionnel régional**

Même si le Groupe de travail a accompli une quantité considérable de travail ces deux dernières années, il reste encore beaucoup à faire. Il a été recommandé que le Groupe de travail pour l'Afrique devienne, après la réunion de Manille, un organisme consultatif régional pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement doté d'un secrétariat. Un secrétaire exécutif serait chargé de diriger cet organisme, lequel devrait s'affilier au Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Il est donc recommandé qu'après Manille, le Groupe de travail demeure groupe focal pour l'Afrique et bénéficie de l'aide voulue pour mettre en place un corps consultatif régional.

**vii) Conseil de concertation**

On sait très peu de choses au sujet du Conseil de concertation ou de ses activités en Afrique. Il faut d'urgence faire connaître l'existence et le rôle de ce Conseil aux dirigeants politiques africains et concevoir une stratégie convenable à cette fin.

**viii) Déclaration du Conseil de concertation sur l'Afrique**

Il faudrait mettre au point et diffuser, en Afrique et au niveau mondial, une déclaration du Conseil sur l'Afrique. Le secrétariat du Conseil a préparé un document en ce sens.

**ix) Page World Wide Web (WWW)**

Il faut créer une page Web sur l'Internet et la relier à la page Web du Conseil.

**x) Matériels de promotion**

Il faut produire et diffuser régulièrement les matériels de promotion concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 *Préambule*

D'après l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, l'Afrique est un continent qui se trouve à un tournant critique de son histoire. C'est un continent assailli de crises économiques et sociales, mais c'est également un continent en marche, plein de promesses.

Le continent africain est immense. Il est constitué de gens de cultures diverses ayant des orientations politiques et des priorités différentes.

La plupart des rapports sur l'Afrique comportent bon nombre de généralisations, mais il ne faut pas croire que cela reflète la véritable image du continent, car il y a autant de réussites dans certains pays que d'échecs dans d'autres. Il n'y a pas deux pays semblables, sauf peut-être en ce qui concerne la langue véhiculaire.

Dans les années 80 et 90, les pays africains ont été confrontés à des problèmes économiques, et 58% d'entre eux vivent dans la pauvreté la plus absolue. Trente-cinq pays africains suivent la "prescription standard" qui vise à guérir tous les types de problèmes économiques des pays soi-disant en développement, à savoir le programme d'ajustement structurel. Ces pays sont aux prises avec ce programme depuis plus d'une décennie. On dit que la plupart d'entre eux ont réussi à mettre en place des mesures de réforme économique attendues, mais pour la majorité des Africains qui vivent avec ces programmes, ceux-ci ne font qu'accroître les difficultés économiques et placent la population sous le joug d'une pauvreté extrême.<sup>1</sup>

Il n'est par conséquent pas surprenant que sur les 47 pays les moins développés du monde, 33 se trouvent en Afrique et sur les 25 pays énumérés par le PNUD comme étant des zones de faible développement humain, 22 soient des pays africains.

Le taux de croissance démographique pose un autre problème. Cela tient au fait que la planification familiale n'est pas considérée comme une pratique acceptable dans la plupart des contextes culturels africains. Si l'on veut que l'Afrique s'industrialise et rompe le cycle de la pauvreté, il faut s'informer pour maîtriser l'accroissement de la population. Le taux actuel de croissance démographique pour l'Afrique varie entre 3 et 8%, ce qui en fait l'un des plus élevés du monde. S'il n'est pas maîtrisé, la pauvreté ne fera que s'accroître au lieu de décroître, car les avantages des réalisations faites sur les plans de l'économie ou du développement risquent d'être anéantis par une augmentation incontrôlée de la population.

Durant la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) déclarée par les Nations Unies, l'Afrique s'est jointe à la communauté des nations pour faire face à ses problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et elle a enregistré au cours de cette période ses plus grands succès. Toutefois, cela n'était pas suffisant. Au Forum de Delhi qui a marqué la fin de la décennie, on est arrivé à la conclusion que les continents africain et asiatique étaient à la traîne derrière d'autres continents, l'Afrique étant la plus touchée. C'est sur cette base qu'a été énoncée la Déclaration de Delhi "Un peu pour tous plutôt que davantage pour certains". Afin de conserver l'élan acquis, les Nations Unies ont approuvé la mise en place du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Durant son troisième forum, qui s'est tenu à La Barbade à la fin octobre/début novembre 1995, à cause de la reconnaissance des besoins spéciaux de l'Afrique et à la demande des Africains présents, le Conseil a créé un Groupe de travail du Conseil axé sur l'Afrique, intitulé "Groupe de travail sur le développement de l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique" (Groupe de travail pour l'Afrique).

---

<sup>1</sup> *Statistiques tirées de l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique.*

## **1.2 Groupe de travail pour l'Afrique et Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

La nature du Groupe de travail pour l'Afrique est particulière; ce Groupe est animé par des professionnels africains qui cherchent des solutions africaines aux problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'Afrique. L'OMS et l'UNICEF prêtent main forte à ce Groupe comme l'a demandé le Conseil à La Barbade en 1995.

L'UNICEF a financé le Groupe de travail pour l'Afrique en grande partie et a également financé la production et l'impression de son rapport d'examen sectoriel sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique. Les Gouvernements néerlandais et norvégien ont également participé financièrement, ce qui a facilité les travaux.

**L'objectif général du Groupe de travail pour l'Afrique est d'inscrire l'approvisionnement en eau et l'assainissement à la première place des plans de développement des gouvernements africains en mobilisant les gouvernements nationaux, sous-régionaux et les groupes/institutions régionaux.**

- **Les objectifs précis du Groupe sont les suivants :**
- Identifier des modes potentiels de plaidoyer dont disposent les pays pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- Promouvoir l'accès à 80% à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement adéquat dans un délai raisonnable au cours de la prochaine décennie ou plus tôt conformément à l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique.
- Trouver le moyen de renforcer la planification, la mise en oeuvre, le fonctionnement et l'entretien des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour veiller à la durabilité.
- Examiner les initiatives sous-régionales nouvelles et en cours afin d'identifier des expériences positives pouvant être intégrées dans d'autres plans de développement nationaux.
- Découvrir les moyens d'améliorer la coopération entre les gouvernements, les ASE, les ONG, les communautés et le secteur privé.

**Le mandat du Groupe de travail pour l'Afrique consiste :**

1. A examiner les modes potentiels de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux pour le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique.
2. A identifier les déficiences fondamentales et les principaux moyens de renforcer la planification, la mise en oeuvre et l'exploitation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement par les gouvernements africains afin de veiller à leur durabilité.
3. A examiner les initiatives de développement régional et sous-régional en cours pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique afin d'identifier les expériences positives et la manière de les utiliser pour améliorer l'application des programmes dans d'autres pays.
4. A passer en revue la collaboration existant en Afrique entre les gouvernements, les ASE, les ONG, les communautés et le secteur privé et à recommander des changements propices à une amélioration.
5. A identifier les difficultés et les solutions permettant une mobilisation effective des ressources en Afrique.
6. A identifier les difficultés et les solutions permettant un renforcement efficace des moyens en Afrique.
7. A suggérer les moyens qui permettraient au Conseil de concertation de soutenir les programmes régionaux et sous-régionaux concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
8. A présenter au Forum consultatif africain et à recommander par la suite au Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement :

- a) des moyens appropriés de promouvoir les besoins africains en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
  - b) des moyens appropriés concernant la collaboration entre les gouvernements nationaux, les ASE, les ONG et le secteur privé;
  - c) des actions permettant d'améliorer la coordination des donateurs en Afrique;
  - d) des stratégies et méthodes opérationnelles propres à consolider les grandes initiatives régionales en Afrique, leur permettre de mieux répondre aux besoins des pays et les encourager à collaborer davantage entre elles;
  - e) des actions propres à renforcer les capacités en Afrique.
9. A passer en revue et à promouvoir l'équité entre les sexes dans tous les aspects de la planification, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes.
10. A identifier les ressources disponibles du Conseil et les données d'expérience pouvant être utilisées dans les activités susmentionnées.

### **1.3 Composition**

Le Groupe de travail pour l'Afrique est ouvert à tous les professionnels du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement qui travaillent en Afrique. La composition de ce Groupe n'a cessé de varier depuis sa création à La Barbade lors de la troisième réunion du forum mondial du Conseil de concertation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Ces membres représentent toute la diversité que l'on trouve sur le continent africain; il y a des représentants de l'Afrique anglophone, francophone, lusophone et maghrébine.

La coordonnatrice du groupe est Mme Ebele Okeke (Nigéria) et les coprésidents en sont M. Abbey Mpmhanga (Zimbabwe) et M. Patrick Kahangire (Ouganda).

### **1.4 De La Barbade à Manille**

Le présent rapport couvre la période allant du lancement du Groupe de travail pour l'Afrique au troisième forum mondial du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui s'est tenu en novembre 1995 à La Barbade jusqu'au quatrième forum mondial du Conseil devant se tenir à Manille en novembre 1997.

## **2. Activités du Groupe de travail pour l'Afrique**

### **2.1 Vue d'ensemble - tâche difficile**

Les deux dernières années d'activités avec le Groupe de travail pour l'Afrique ont été à la fois un défi et un grand encouragement. Dès la première réunion du Groupe à Harare en avril 1996, il était évident qu'il y avait beaucoup à faire sur le continent africain par rapport à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Toutefois, le défi posé par l'ampleur du problème et l'immensité du continent est impressionnant.

Il y a des problèmes dans le domaine des communications et de la logistique des voyages. Le manque de ressources crée également bien des difficultés. Néanmoins, les professionnels africains du secteur sur l'ensemble du continent et nos amis de l'étranger qui travaillent dans les nombreux organismes, soit dans nos pays, soit ailleurs dans la communauté internationale, manifestent un enthousiasme considérable et s'engagent à fond.

### **2.2 Rapport d'examen sectoriel**

#### **2.2.1 Collecte des données et questionnaire**

La première réunion du Groupe de travail, à laquelle a participé un groupe central, a eu lieu à Harare. Les participants sont convenus qu'il fallait connaître l'ensemble de la situation concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique. Ce n'est qu'à cette condition que le Groupe de travail obtiendra des résultats intéressants et pourra conseiller le Conseil et les pays africains sur les nouvelles activités à entreprendre dans le secteur.

Toutefois, il est apparu qu'il était impossible, à cause du manque de fonds, de suivre le plan détaillé initial concernant l'exécution de l'étude. L'Afrique étant un continent immense avec des problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement divers et des pays à différents stades de développement, le plan initial consistait en une étude comprenant des rapports écrits par les sous-consultants des pays francophones ou anglophones d'Afrique de l'Ouest, lusophones/d'Afrique du Sud, d'Afrique orientale et du Maghreb. Le consultant principal devait ensuite regrouper ces données dans un rapport final, mais ce processus détaillé a été rejeté faute de fonds. L'UNICEF a accepté de financer l'étude en chargeant un membre du Groupe de travail d'entreprendre le rapport d'examen sectoriel.

M. Len Abrams, membre du Groupe de travail d'Afrique du Sud, a été chargé d'exécuter ladite étude.

Celle-ci comprenait un questionnaire très détaillé (voir appendice 9) accompagné d'un document-cadre et prévoyait des visites personnelles dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

Tant le questionnaire que le document-cadre ont été élaborés par Len Abrams et revus par le Coordonnateur et les Coprésidents.

Ce questionnaire est axé sur :

- l'information concernant la personne ayant rempli le questionnaire;
- les informations générales sur les pays;
- la politique d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
- le cadre institutionnel;
- les priorités budgétaires;
- les programmes et projets de développement actuels;
- le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources humaines;
- la collaboration au niveau des pays;
- les domaines pouvant être soutenus éventuellement par le Conseil de concertation.
- Questions supplémentaires :
  - les détails d'ordre institutionnel;
  - la planification stratégique pour le développement sectoriel.

## **Groupe de travail pour l'Afrique**

*Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement*

### **EXAMEN DE L'AFRIQUE – DOCUMENT-CADRE**

JUILLET 1996

#### **Approche nouvelle d'un vieux problème**

L'Afrique subsaharienne a souffert de nombreux maux au cours de son histoire et elle a remporté de nombreuses victoires. Au cours des dernières décennies, après la fin de la période coloniale, l'accent a été mis sur le développement. Nombreux sont les pays qui ont dû se reconstruire après des conflits prolongés. L'Afrique est un continent d'une beauté et d'une force considérables, qui contraste avec la dure réalité de la pauvreté et le grand nombre des souffrances endurées.

Tout le monde s'est occupé du développement de l'Afrique. Des douzaines d'organismes ont mis sur pied une quantité incalculable de conférences, d'ateliers et de projets. Il en est résulté certains succès. Des gains ont été réalisés, mais pas en nombre suffisant. L'Afrique demeure confrontée à une crise profonde. Sa population continue de lutter pour sa survie.

Il faut une nouvelle approche pour résoudre le problème. Le continent est en train d'en prendre conscience. Nous-mêmes, en tant qu'Africains, nous avons un problème. Ce n'est pas le problème du reste du monde, c'est le nôtre. Nous ne pouvons compter sur les solutions proposées par le monde, nous avons besoin de nos propres solutions.

Le présent projet a reçu l'approbation d'Afrique 2000 et de l'initiative spéciale du système des Nations Unies dans le cadre des activités entreprises par le Secrétaire général pour mettre l'accent sur le continent.

#### **A la recherche d'une solution africaine**

Lors du troisième forum mondial du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui s'est tenu à la Barbade en novembre 1995, des délégués africains ont proposé qu'un groupe de travail pour l'Afrique soit chargé d'établir une stratégie pour aborder le problème et chercher une solution africaine à la crise de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique.

Au cours de la première réunion du groupe central du Groupe de travail à Harare en avril 1996, le mandat confié au groupe à la Barbade a été défini en des termes concrets.

Il a été décidé d'entreprendre une brève étude de la situation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique. Un grand nombre d'études de ce type ont déjà été exécutées dans le passé, mais aucune n'a été faite à partir d'une perspective uniquement africaine. Le Groupe de travail souhaite étudier la question sous un autre angle nous devons retourner aux valeurs africaines et redéfinir notre propre avenir.

Cela signifie que nous allons devoir chercher de nouvelles clefs pour débloquer les problèmes entourant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique. Tel est l'objectif du Groupe de travail, qui est composé entièrement de professionnels africains du secteur.

#### **Trouver la clef du problème**

L'approche classique du problème consiste essentiellement à passer de projet en projet en déterminant des cibles numériques à partir de la population non desservie dans chaque pays. Cette approche laisse souvent de côté certains éléments fondamentaux uniques à l'Afrique. Bien que les chiffres montrent quelle est la situation générale des services dans chaque pays, ils ne donnent aucune indication réelle des causes sous-jacentes et des nombreux autres facteurs interdépendants qui contribuent au problème.

Le Groupe de travail pour l'Afrique cherche à trouver les indicateurs et facteurs réels qui aideront à mettre en place une nouvelle stratégie pour l'avenir. Les éléments qui seront étudiés dans l'étude seront les suivants : politique

sectorielle, cadre institutionnel, priorités budgétaires, planification stratégique pour le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, efforts d'ordre économique tels que le recouvrement des coûts, la collaboration au niveau des pays et le statut politique accordé au problème.

Le programme d'action initial du Groupe de travail consiste à entreprendre une étude de ces facteurs en Afrique subsaharienne, à la fois grâce à l'étude directe de certains pays et à la compilation d'informations pertinentes sur la plupart des autres pays.

### **Politique**

Dans tout secteur, une bonne politique est une condition préalable indispensable au succès. C'est notamment le cas pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La politique donne au secteur une certaine clarté, tant au sein du gouvernement que parmi les organismes privés et internationaux. La politique exprime la volonté politique et donne le cadre du développement. La politique est nécessaire pour veiller au développement intégré et à l'interaction correcte entre différents secteurs et départements ministériels. La politique ne doit jamais être statique elle constitue la base de la planification stratégique et doit être amendée en permanence grâce à la perspicacité conférée par l'expérience.

### **Cadre institutionnel**

Le cadre institutionnel du secteur de l'eau au niveau des pays influe directement sur la mise en oeuvre au niveau du développement. Il existe de nombreux modèles et structures institutionnels en Afrique, car les institutions sont directement influencées par les circonstances au niveau des pays. Des questions telles que le rôle des structures régionales, la délégation des responsabilités au niveau local, les lignes de communication et de pouvoir entre autres sont toutes des caractéristiques institutionnelles importantes. Il est clair que certaines structures institutionnelles sont plus efficaces que d'autres pour atteindre un développement durable dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. De nombreux pays ont entrepris des réformes institutionnelles ces dernières années, et un certain nombre d'entre eux sont actuellement engagés dans des réformes.

Quelle que soit la structure des institutions participant à la gestion de l'eau et à l'approvisionnement, il s'agit de savoir si l'institution a la capacité d'assumer sa fonction. La capacité institutionnelle et les programmes de renforcement des capacités à tous les niveaux, de la nation au village, présentent par conséquent un certain intérêt pour l'étude.

### **Priorités budgétaires**

Il est toujours difficile de déterminer les priorités budgétaires, car les demandes dépassent toujours les ressources. Les priorités sont toutefois indiquées par les affectations qui sont faites réellement. La proportion du budget allouée au secteur de l'eau et de l'assainissement donne une idée de l'importance accordée à ce secteur par rapport à d'autres. Il y a de bonnes raisons à cela, mais, à cause de l'impact que l'eau et l'assainissement ont sur la santé et le développement en général (notamment en ce qui concerne les sections les plus pauvres de la population), la proportion du budget allouée à l'eau et à l'assainissement est souvent inadéquate. Par ailleurs, il arrive souvent que les subventions allouées au secteur ne soient pas versées.

Une question qui est liée à la précédente est celle du recouvrement des coûts, lequel est souvent sapé pour des raisons politiques, d'où l'impossibilité de soutenir le secteur d'une façon qui soit économiquement viable.

### **Planification stratégique pour le développement**

Une politique saine et des institutions efficaces ne suffisent pas par elles-mêmes à atteindre le développement sans une planification adéquate. (Des plans stratégiques, en l'absence d'une politique saine, d'institutions efficaces et d'une volonté politique, ne réussiront probablement pas non plus). De nombreux pays ayant traversé une succession de phases de planification sans grand effet, une question importante qui se pose au Groupe de travail pour l'Afrique est l'état de la planification au niveau des pays en différents endroits.

### **Collaboration au niveau des pays**

Une grande partie du développement du continent se fait par l'intermédiaire de partenariats bilatéraux et multilatéraux entre les gouvernements, les organismes de développement internationaux, les organisations non gouvernementales et autres entités. Cette collaboration garantit l'utilisation optimale des ressources et, afin d'obtenir une image aussi complète que possible de la situation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique, l'un des objectifs de l'étude est de documenter les divers programmes de collaboration actuellement entrepris en Afrique.

### **Statut politique de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement**

En fin de compte, le statut politique de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans un pays donné constitue la pierre de touche de la réussite et de la durabilité probables du développement. La fourniture de ces services, néanmoins, n'a guère de statut politique, sauf au moment des promesses de campagne, qui sont rarement suivies d'effets. L'un des objectifs de l'étude est d'examiner la relation entre la volonté politique réelle de dispenser ce que l'on peut considérer comme des services banals, d'une part, et le niveau des services dans chaque pays, de l'autre. Les méthodes susceptibles de donner un relief politique à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement feront l'objet d'une étude.

### **Enquête sur le projet**

L'enquête comprendra deux éléments principaux. Le premier consistera en une étude des informations disponibles, dont un grand nombre a déjà été recueilli au niveau des pays et par de nombreux organismes internationaux. Toutefois, cette information sera réévaluée du point de vue du Groupe de travail pour l'Afrique pour ce qui est des questions soulevées dans ce document-cadre. Cette étude sera augmentée des informations tirées d'un questionnaire qui sera envoyé à divers gouvernements et autres organismes.

Le deuxième élément de l'enquête consistera en une investigation plus détaillée d'un certain nombre de pays.

### **Visites dans les pays**

Par nécessité, les visites dans les pays seront brèves en raison des délais impartis au programme. L'objectif sera de parler avec les personnels clés au gouvernement et dans les organismes sectoriels eau/assainissement afin de leur donner l'occasion de contribuer directement à l'étude. Les pays à visiter sont :

Afrique australe :

Malawi

Afrique du Sud et

Zimbabwe

Afrique occidentale :

Nigéria

Côte d'Ivoire

Burkina Faso

Afrique orientale :

Kenya

Ethiopie et

Ouganda

### **Rapport**

Le rapport aura pour objectif de présenter et de synthétiser l'information recueillie tout au long du projet et de soumettre une analyse des résultats. Cette analyse comprendra un aperçu stratégique de la situation dans le sous-continent et des observations faites sur une base régionale et sous-régionale.

Le rapport :

- \* identifiera les grands problèmes pour ce qui est de la planification, de la mise en oeuvre et de l'exploitation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement
- \* examinera les initiatives en cours au niveau régional et sous-régional en matière de développement
- \* suggérera au Conseil de concertation des moyens de soutenir les activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement en cours au niveau régional et sous-régional
- \* examinera la collaboration en cours en Afrique entre les gouvernements, les agences de soutien extérieur, les ONG, les communautés et le secteur privé
- \* identifiera les difficultés et solutions concernant le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources
- \* passera en revue les modes potentiels de plaidoyer visant à inscrire en priorité l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural au calendrier des gouvernements nationaux.

Le présent projet, le premier du Groupe de travail pour l'Afrique, permettra à la fois au Groupe et au Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement de planifier la marche à suivre.

Cela aidera à la fois le Groupe et le secteur de l'eau en Afrique. Il est toutefois clairement entendu que cela ne constitue pas une étude exhaustive et ne fera que donner des indicateurs afin de contribuer au développement des stratégies.

Le questionnaire a été distribué à 44 pays africains; 28 organisations/organismes de 23 pays y ont répondu; ce sont les suivants :

- Angola	Direction nationale de l'Eau
- Congo	Direction de l'Hydraulique
- Côte d'Ivoire	Direction de l'Eau
- Côte d'Ivoire	Ministère du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement
- Erythrée	Département des Ressources en Eau
- Ethiopie	Ministère de la Santé
- Ethiopie	Ministère des Questions d'Eau
- Gambie	Département des Ressources en Eau
- Ghana	UNICEF
- Guinée-Bissau	Ministère de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources naturelles
- Kenya	Fondation africaine pour la Médecine et la Recherche
- Madagascar	Ministère de l'Energie et des Mines
- Mali	UNICEF
- Namibie	Département des Questions d'Eau/UNICEF
- Nigéria	Ministère fédéral des Ressources en Eau et du Développement rural
- Nigéria	Diocèse anglican, Jos
- Nigéria	Institut national des Ressources en Eau
- Ouganda	Ministère des Ressources naturelles
- Ouganda	UNICEF
- République centrafricaine	MPECO
- Sao Tomé-et-Principe	UNICEF

- Sénégal	UNICEF
- Sierra Leone	Compagnie des Eaux de la Sierra Leone
- Soudan	Société nationale de l'Eau
- Swaziland	Division rurale de l'Approvisionnement en Eau, Gouvernement
- Tchad	Direction de l'Eau
- Togo	UNICEF
- Zaïre	Direction du Programme national d'Assainissement

Des visites ont été organisées dans huit pays d'Afrique subsaharienne, à savoir le Zimbabwe, le Malawi, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Kenya, le Nigéria, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, visites au cours desquelles des entrevues et discussions se sont tenues.

Plusieurs documents ont été soumis avec les questionnaires et certains ont été recueillis au cours des visites dans les pays par les organisations gouvernementales, les ASE, les ONG et le secteur privé.

Le fait que seuls les pays d'Afrique subsaharienne aient été visités a été contesté, mais une fois que le problème du manque de fonds a été compris, il a été décidé que le rapport d'examen sectoriel serait mis à jour périodiquement afin d'assurer la collecte d'informations de première main, ce qui permettra d'enrichir l'examen sectoriel proprement dit.

### **2.2.2 Observations générales**

Le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique est très varié et caractérisé à la fois par des succès et des échecs. Il est frappant de constater la motivation des personnes du secteur, dans l'ensemble du continent, qui travaillent souvent dans des circonstances très difficiles et qui, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires, sont peu rémunérées.

Partout il a été admis que l'engagement des communautés à la base est la clé du succès et de la durabilité des programmes de développement. L'acceptation de la notion d'engagement communautaire, toutefois, est très différente de la mise en oeuvre réelle de ce type de politique. De même, il a été communément admis que l'approvisionnement en eau et, dans certains cas l'assainissement, jouissaient d'une priorité politique élevée, mais que cela ne débouchait pas forcément sur des allocations budgétaires adéquates et un appui des hommes politiques au niveau de la mise en oeuvre.

Les principales difficultés rencontrées dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement durant les visites dans les pays et désignées par les questionnaires sont les suivantes :

- Absence de suivi concernant l'appui politique au secteur
- Absence de financement
- Changements institutionnels fréquents dans les structures gouvernementales
- Absence de politique
- Absence de ressources humaines
- Médiocrité des conditions de service dans le secteur, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires
- Approches différentes des ONG et des organismes de développement dans le même pays
- Accroissement des contraintes pesant sur les ressources en eau et l'environnement dans de nombreuses régions d'Afrique
- Inefficacité et bureaucratie excessive
- Absence de collaboration au sein du secteur entre tous les partenaires

- Conditions générales dues à la pauvreté et à la faiblesse des économies
- Absence de véritable délégation de responsabilités et de pouvoirs au niveau local
- Accent mis sur la prestation physique et la technologie en l'absence d'une formation locale adéquate et de sensibilisation
- Attitude des gens estimant qu'ils ont "droit à la fourniture de services par le gouvernement"
- Problèmes liés au paiement local des services et à la viabilité économique

Cette liste de difficultés ne doit pas masquer les efforts déployés et l'engagement pris par de nombreuses personnes sur le continent qui sont réellement préoccupées par ceux qui souffrent du manque de services adéquats. Nombre de ces difficultés sont liées. L'objectif de cet exercice est d'essayer d'examiner ces difficultés avec honnêteté et sincérité.

Certains lecteurs du projet initial du présent rapport ont mentionné que les grands programmes entrepris récemment dans certains pays en tant que projets communs entre leur gouvernement et les organismes du développement internationaux n'ont pas été évoqués. L'information recueillie l'a été sur la base des entretiens et des questionnaires. Si un grand programme lancé quelques années auparavant n'a pas été mentionné par les professionnels du pays concerné, cela donne une idée de l'impact et de la durabilité du programme en question.

### *2.2.3 Questions politiques*

Très peu de pays africains ont élaboré leurs déclarations de politique pour le secteur. Parmi les pays qui ont répondu, seuls sept d'entre eux avaient mis au point des déclarations de politique sectorielle. C'étaient les suivants :

- la Namibie
- le Nigéria (projet)
- l'Ouganda (proposé)
- l'Afrique du Sud
- le Burkina Faso
- le Malawi
- la Guinée-Bissau (code de l'eau).

On est de plus en plus sensible à la nécessité d'élaborer des politiques sectorielles nationales, mais le problème vient de l'absence de volonté politique. Dans la plupart des cas, les projets, plans stratégiques et cibles existent dans un vide politique.

Même si l'on est conscient de la nécessité d'avoir un cadre politique pour guider et sauvegarder le secteur, il est évident que les "hommes politiques" se montrent réticents, car cela constituerait immédiatement une norme publique permettant de mesurer les résultats obtenus. Cela vient du fait que la politique constitue la base de la planification et de l'élaboration des stratégies portant sur le développement.

La politique, toutefois, a à elle seule une valeur limitée en l'absence d'une volonté politique et des ressources permettant de l'appliquer. De même, les plans et les stratégies qui ne s'appuient pas sur la politique ont tendance à être fortuits, ce qui laisse le champ libre aux organismes d'aide, lesquels dictent alors leurs conditions.

### *2.2.4 Profil politique du secteur et politisation de l'eau*

L'eau est un bien extrêmement apprécié sur le continent. Femmes et enfants passent de nombreuses heures productives à parcourir de longues distances pour aller chercher une eau d'une qualité plutôt douteuse. Tout un chacun, même l'enfant de quatre ans, comprend et apprécie l'importance élevée accordée à l'approvisionnement en eau dans son village et également dans sa ville, car les habitants des zones urbaines, périphériques et semi-urbaines ne sont pas délaissés.

L'homme politique, "fils du terroir", qui se rend compte combien cette question tient au coeur des femmes et des enfants qui forment la grande majorité de l'électorat actuel et futur, se sert de l'eau comme d'une stratégie pour atteindre un statut politique. Toutefois, une fois élu, il tient rarement ses promesses.

L'eau est une question qui a été surpolitisée car, si une communauté commet l'erreur de voter pour le candidat qui sera battu par la suite, il est probable qu'elle ne bénéficiera pas d'installations comme l'eau et l'assainissement pendant toute la durée du mandat du candidat plus chanceux.

De même, le "syndrome de la réussite" des hommes politiques, qui est purement destiné à les mettre en avant sur les plans politique et personnel, nuit automatiquement au financement du fonctionnement et de l'entretien, car il est plus utile, pour les politiciens, de compter le nombre des projets nouveaux, tels que les ronds-points, qu'il entreprend durant son mandat, que d'allouer des fonds à l'entretien (comme les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement) que ses prédécesseurs ont mis en place.

Même si l'eau a une visibilité politique élevée, celle-ci n'est en règle générale pas assortie du même niveau de financement. Dans la plupart des pays, le budget alloué à la défense passe en tête, et il est intéressant de noter que, lorsqu'il s'agit de débloquer le budget de l'eau, lequel est déjà modeste, seule la moitié de celui-ci l'est réellement.

L'appui et la volonté politique affectent tous les aspects du secteur et, en l'absence de ceux-ci, le secteur souffre car l'institution, les professionnels, le financement, etc. en seront affectés.

Les professionnels du secteur doivent trouver d'urgence les moyens de susciter un appui politique afin de trouver les fonds correspondant pour le secteur en question.

#### **2.2.5 Questions institutionnelles**

Il est intéressant de noter que, même si la plupart des pays africains ont, dès leur accession à l'indépendance, changé pratiquement tout ce qui pouvait leur rappeler l'époque coloniale, le seul legs durable n'ayant pas acquis un air post-indépendance est les institutions gouvernementales, car même des noms coloniaux tels que "secrétaire permanent" ou "haut commissaire" perdurent. Ces institutions sont-elles encore appropriées dans le contexte africain ?

Dans la plupart des pays, qui connaissent une situation économique et politique critique, les institutions qui traitent du secteur en question changent constamment. Souvent, les ministères/départements sont fusionnés ou scindés, ce qui a des répercussions néfastes sur les progrès du secteur et les professionnels impliqués. Celles-ci se font d'ailleurs sentir tout le long de l'échelle, depuis les gouvernements jusqu'aux communautés.

Dans la plupart des pays, les fonctionnaires travaillent dans des conditions très dures et avec des ressources minimales à leur disposition. Leurs salaires sont très faibles et les budgets du travail approuvés, qui sont souvent réduits par rapport à ce qui était demandé à l'origine, ne sont pas débloqués comme prévu. Tout cela provient des soulèvements économiques et politiques que traversent ces pays. Malgré tout cela, les professionnels font montre d'une motivation impressionnante. Les départements/ministères publics n'ont pas les ressources nécessaires, car le nombre de professionnels employés pour le secteur au sein du service public est inadéquat. Des dispositions institutionnelles médiocres ou non existantes sont un fléau pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural : en effet, les ASE, les ONG, le secteur privé et les communautés font "de grandes manoeuvres", où chacun intervient sans en référer à l'autre, d'où un gaspillage des fonds et un chevauchement des efforts.

#### **2.2.6 Gestion communautaire**

**"Même s'il ne fait aucun doute qu'ils n'ont pas les compétences techniques ou administratives voulues, la pauvreté et l'analphabétisme ne doivent pas être confondus avec un manque de sagesse" rapport d'examen sectoriel sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique.**

Dans la plupart des pays africains, un certain nombre de professionnels de la santé croient encore à tort que les communautés rurales ne peuvent faire fonctionner et entretenir des installations d'approvisionnement en eau et de

l'assainissement par elles-mêmes. Toutefois, le concept de gestion communautaire est maintenant largement admis, même si, dans la plupart des endroits, il est rarement observé. Cette acceptation généralisée vient du fait que la plupart des travaux réalisés précédemment sans la participation des communautés sont désormais arrêtés à cause de la réalité économique de l'époque. Cela n'a pas permis aux professionnels du secteur de réfléchir afin d'utiliser les technologies acceptables pouvant être facilement mises en oeuvre et entretenues par les communautés elles-mêmes, assurant par là-même la durabilité.

La gestion communautaire ne doit pas être considérée comme un moyen de "se refiler les responsabilités" mais plutôt comme un moyen de travailler étroitement avec les communautés afin de veiller à la durabilité des projets. Ce processus exige sensibilité et talent (approches multidisciplinaires), ce qui ne fait généralement pas partie de la formation classique des ingénieurs et techniciens.

### **2.2.7 Investissement sectoriel**

Dans l'ensemble du continent, les dépenses gouvernementales consacrées à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement sont très faibles et la proportion représente généralement moins d'1% du budget national. Jamais le budget destiné à l'eau n'a figuré parmi les quatre premiers budgets nationaux malgré l'importance politique qu'il peut avoir. Le cas de l'assainissement est dramatique car de nombreux pays, n'ayant pas de projets d'assainissement, n'ont pas non plus de budgets à y consacrer.

Le rapport préconise d'identifier absolument de nouvelles sources de financement. Cette question est critique car le fardeau des coûts renouvelables pour faire fonctionner et entretenir les services existants dépasse les ressources de nombreux gouvernements africains, ce qui débouche sur un cycle sans fin de développement non durable. La génération de recettes provenant des utilisateurs aurait constitué une source nouvelle, mais des obstacles comme la pauvreté extrême des communautés et, ce qui est pire encore, des annonces politiques prônant la gratuité de l'eau, s'y opposent.

La baisse de l'économie mondiale et la tendance qu'ont les pays industrialisés à "punir" tout pays en développement n'ayant pas respecté les "normes attendues" ont réduit considérablement l'afflux de finances extérieures. Celles-ci étaient jusqu'ici disponibles pour ce "secteur très attirant pour les organismes et ONG axés sur le développement". Avec l'existence des fonds étrangers, les gouvernements redistribuaient souvent à d'autres domaines des fonds qui auraient été autrement consacrés au secteur. Face à l'amenuisement des ressources, les pays ont de la peine à changer leurs habitudes, ce qui est extrêmement dommageable pour le secteur, car un certain nombre de professionnels ont tendance à vouloir aller "là où l'herbe est plus verte" et cherchent à rejoindre les ASE, le secteur privé ou à quitter leur pays pour d'autres.

### **2.2.8 Exploitation et entretien**

L'absence d'exploitation et d'entretien est l'un des problèmes les plus évidents du secteur. La notion d'exploitation et d'entretien est peu présente car, dans la plupart des cas, le gouvernement n'y alloue aucun fonds, la tendance consistant à prévoir ces éléments dans la planification des budgets. On voit donc apparaître sur tout le continent nombre de projets de remise en état qui sont financés par des organismes multilatéraux et bilatéraux en devises, et ce, à des coûts exorbitants, par rapport à ce que ces mêmes gouvernements auraient consacré à l'exploitation et à l'entretien.

### **2.2.9 Paiement des services**

Dans de nombreux pays africains, les gouvernements ont pris la responsabilité d'assumer les coûts de l'approvisionnement en eau, le résultat étant que la population s'attend à bénéficier de services gratuits. Avec cette approche, le fardeau des dépenses renouvelables pour la plupart des gouvernements s'est alourdi, entraînant l'effondrement des services tandis que, dans certains cas, la totalité du budget consacré à l'eau a été absorbée par les subventions de fonctionnement, débouchant sur une situation inéquitable où la plupart des gens n'avaient aucun accès aux services alors que d'autres en bénéficiaient.

La plupart des pays débattent la question de savoir si la population doit payer les services reçus. Pendant que ce débat a cours, le recouvrement des coûts relatifs aux dépenses renouvelables n'est pas mis en oeuvre, et les plans deviennent intenables. Lorsque ce sont les installations gouvernementales qui fournissent l'eau, il y a un semblant de recouvrement des coûts grâce à des tarifs forfaitaires et, dans ce cas, ce sont les pauvres qui subventionnent les riches.

Pour obtenir un service efficace et viable, il faut être prêt à payer afin de recouvrer les coûts. Quelqu'un doit payer les services pour qu'ils durent et cela doit être fait même dans les communautés très pauvres. Il existe des moyens, dans la culture africaine, de prendre soin des indigents.

#### **2.2.10 Participation des organismes internationaux et des ONG**

De nombreux organismes de développement travaillent en Afrique, mais leur concentration varie d'un pays à l'autre. Il existe quatre catégories, à savoir les ONG nationales constituées de nationaux, d'ONG "expatriées", c'est-à-dire ayant leur siège en dehors de l'Afrique, et analogues aux ONG nationales; les organismes de développement multilatéral et bilatéral comme l'Agence suédoise pour le Développement international, l'Aide publique au Développement; les organismes de développement internationaux comme les Nations Unies (UNICEF, PNUD) et la Banque mondiale.

Les grandes ONG ont tendance à travailler par l'intermédiaire du gouvernement, tandis que les autres interviennent dans la plupart des cas sans contacter ce dernier. Il faut rationaliser les activités de toutes les ONG dans le cadre des réglementations et institutions existantes mises en place par le gouvernement du pays hôte, au lieu de laisser croire à certaines d'entre elles qu'elles peuvent dicter leurs conditions au gouvernement hôte parce qu'elles apportent des fonds au secteur. Ce type d'attitude est négatif et n'est pas de bon augure pour les institutions, le gouvernement et la population du pays concerné. Il faut préconiser la collaboration au niveau des pays pour veiller à ce que les activités durables des projets soient mises sur pied.

#### **2.2.11 Examen et adoption du rapport sectoriel à la réunion d'Addis-Abeba**

Le rapport a été bien accueilli et, du fait de son importance, il a été examiné attentivement par les membres du Groupe de travail, les ASE, les ambassades, l'OUA et les participants de la CEA présents lors de la réunion du Groupe de travail pour l'Afrique qui a eu lieu à Addis-Abeba en octobre 1996.

### **2.3 Réunions du Groupe de travail pour l'Afrique**

Trois réunions principales du Groupe de travail pour l'Afrique ont été organisées entre la Barbade et Manille. Elles ont eu lieu :

à Harare 13-17 avril 1996

à Addis-Abeba 28-30 octobre 1996

à Abidjan 6-7 mars 1997.

#### **2.3.1 Harare**

La première réunion du Groupe de travail pour l'Afrique, à laquelle a participé un groupe central, s'est tenue à Harare (Zimbabwe) en avril 1996 (voir l'appendice 3 en ce qui concerne la liste des participants). Les participants à cette réunion ont décidé des objectifs et mandat du Groupe de travail pour l'Afrique, en même temps que du mode de fonctionnement général du Groupe. Il a été convenu que quatre documents-cadres seraient rédigés comme base du rapport d'examen sectoriel de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Ils ont plus tard été regroupés en un seul document.

### **2.3.2 Addis-Abeba**

La réunion d'Addis-Abeba s'est tenue à la fin d'octobre 1996 au siège de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA).

Afin d'atteindre le principal objectif du Groupe de travail, qui est le plaidoyer, la réunion a été ouverte à plusieurs organisations, à savoir l'OUA, la CEA, les ambassades, la Banque mondiale, l'UNICEF, l'OMS, HABITAT, le PNUE, l'Agence suédoise pour le Développement international, l'UNICEF/ESARO, le PNUD/Organisme chargé de l'Approvisionnement en Eau et de l'Assainissement en Milieu rural de la Banque mondiale, le PNUD, l'UNESCO, entre autres. Quatre Ministres africains ont assisté à la cérémonie d'ouverture, et le Ministre de la Guinée-Bissau a participé à toute la réunion. Ces Ministres étaient :

- i) Son Excellence Ato Shiferaw Jarso, Ministre des Ressources en Eau, Ethiopie.
- ii) Son Excellence Wolde Michael Chamo, Ministre de l'Information et de la Culture, Ethiopie.
- iii) Son Excellence Haile Assegede, Ministre de la Planification urbaine, Ethiopie.
- iv) Son Excellence Joao G. Cardoso, Ministre de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources naturelles, Guinée-Bissau.

L'allocation d'ouverture a été présentée par Son Excellence Alo Shiferaw Jarso, Ministre des Ressources en Eau de l'Ethiopie, et une déclaration a été faite par le responsable de la Division des Ressources naturelles représentant le Secrétaire exécutif de la CEA.

A cette réunion, le projet de rapport d'examen sectoriel a été soigneusement examiné et le plan d'action d'Addis élaboré. Le plan d'action a examiné essentiellement les actions "faisables" pouvant être accomplies avant les réunions du quatrième forum mondial du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement à Manille, prévues en novembre 1997.

### **2.3.3 Abidjan**

Cette réunion a été organisée directement après la réunion du Groupe de travail sur la collaboration au niveau des pays du Conseil de concertation qui s'est tenue en mars 1997 et directement avant la réunion de planification pour la réunion d'Afrique 2000 en 1998. Un des avantages du lieu de la réunion et des réunions connexes était la forte proportion de délégués francophones qui ont pu y participer.

La réunion avait pour but de faire avancer le plan d'action d'Addis, d'étudier en détail l'établissement du Groupe de travail pour l'Afrique en tant que structure régionale permanente et de définir point par point la fonction de l'ambassadeur africain pour le secteur de l'eau qu'il a été proposé de nommer.

## **2.4 Synthèse finale des travaux de la réunion du Groupe de travail d'Addis-Abeba**

Après le travail en groupes, les problèmes identifiés ont été regroupés et discutés. Ils sont énumérés ci-après par ordre alphabétique :

avantages sociaux et économiques

collaboration entre tous les acteurs du secteur et entre les diverses initiatives sectorielles

conditions de service des professionnels du secteur

coopération sur le terrain

développement de la politique d'approvisionnement en eau et d'assainissement

eau pour le développement intégré

exploitation et entretien

gestion communautaire et développement basé sur la communauté  
gestion de la qualité de l'eau  
information, communication et coordination  
insuffisance de l'allocation de ressources  
intégration des femmes  
liens avec d'autres secteurs  
participation du secteur privé  
profil politique du secteur  
questions démographiques  
recouvrement des coûts  
réforme institutionnelle  
renforcement des capacités dans le secteur  
suivi et évaluation  
technologie appropriée et d'un bon rapport coût/efficacité

D'après les discussions qui ont eu lieu, le Groupe de travail a conclu que tous les domaines de préoccupation identifiés par les groupes spéciaux entraînent dans quatre catégories principales, et il a été souligné qu'il fallait traiter l'ensemble de ces questions **avec motivation et passion, et leur consacrer le meilleur de nos facultés et compétences dans les domaines suivants :**

**Profil politique** : Il a été généralement admis que le profil politique du secteur et le degré de volonté politique des hommes politiques et des grands responsables du continent détermineront la mesure dans laquelle tous les autres objectifs seront atteints. Par conséquent, les activités de plaidoyer visant à élever le statut politique et à renforcer la motivation du secteur constituent un des objectifs principaux du Groupe de travail pour l'Afrique.

**Questions structurelles** : La plupart des préoccupations identifiées, telles que l'élaboration des politiques, les réformes institutionnelles et les conditions de service, sont des questions structurelles au sein du secteur. Elles requièrent l'attention et dépendent étroitement du profil politique du secteur.

**Collaboration et communication** : Ce domaine intègre les nombreux aspects de la collaboration et de la communication qui sont nécessaires dans l'ensemble du secteur et entre les secteurs. Sur demande, il est possible de lancer l'initiative immédiatement au niveau des pays.

**Questions de mise en oeuvre** : Ce domaine comprend des questions telles que le renforcement des capacités, la gestion communautaire, l'exploitation et l'entretien, le plaidoyer en faveur des femmes et le paiement des services. A nouveau, ces questions dépendent de la volonté politique au niveau des pays. Bien que le Groupe de travail pour l'Afrique ait reconnu qu'il ne pouvait aborder l'ensemble des questions identifiées au cours de la réunion, il croit fermement qu'il devrait essayer d'exécuter certaines activités dans chacun des quatre principaux domaines de préoccupation. Ensemble, ces activités constituent le plan d'action opérationnel du Groupe de travail débouchant sur le prochain forum mondial du Conseil de concertation prévu pour novembre 1997 à Manille.

#### *2.4.1 Recommandations et stratégies*

##### **i) Etudes spécifiques**

Le Groupe de travail pour l'Afrique mettra sur pied un mécanisme, soit en créant des sous-comités, soit en ordonnant des études spécifiques, afin d'étudier en profondeur les sujets suivants :

**Elaboration de la politique de l'eau en Afrique** moyens de promouvoir le développement de la politique, ce qu'est une bonne politique; mise en oeuvre d'une politique efficace; création d'une base de données relative à la politique africaine; enseignement à tirer d'autres pays en développement.

**Réformes institutionnelles et législatives** état d'avancement, organismes actifs dans la promotion et l'appui de la réforme, lignes directrices existantes en matière de réforme, succès et échecs, enseignement à tirer d'autres pays en développement.

**Conditions de service** évaluation détaillée des conditions de service dans le secteur, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires; examen de l'impact des conditions médiocres de service (conditions de travail et soutien logistique dans le secteur), mise en relief et diffusion de la question.

**Recouvrement des coûts** recueillir des informations et des études de cas, chercher à identifier ce qui marche et ce qui ne marche pas; chercher à identifier les indicateurs culturels et sociaux propices à un recouvrement des coûts efficace, ainsi que les solutions africaines.

**Durabilité au niveau local** comment les communautés sont-elles mobilisées pour veiller à la durabilité des systèmes mis sur pied ? Enseignement tiré de différents pays en développement.

## ii) **Formation des stratégies**

Outre les études spécifiques susmentionnées, le Groupe de travail élaborera des stratégies parmi ses membres afin de continuer de plaider en faveur :

de la plus grande visibilité politique du secteur;

de l'augmentation de l'allocation de ressources au secteur;

du renforcement des capacités et de l'appui aux professionnels du secteur;

de la poursuite de la promotion du développement à base communautaire;

de l'amélioration de la collaboration sectorielle et intersectorielle et de la création de relations au sein du secteur sur le continent;

de la considération portée à la spécificité de chaque sexe dans toutes les activités.

### ***2.4.2 Plan d'action d'Addis-Abeba***

Le plan d'Addis-Abeba (voir appendice 11) qui a été élaboré constituait le plan opérationnel du Groupe de travail couvrant la période d'octobre 1996 à mai 1997, date à laquelle le résumé et le principal rapport du Groupe de travail auront été préparés en prévision du forum du Conseil devant se tenir à Manille. Les actions "faisables" avant la réunion de Manille sont :

Le déploiement d'efforts visant à veiller à ce que les 44 pays ayant reçu le questionnaire réagissent à celui-ci de manière à donner un rapport plus détaillé. Par ailleurs, il serait judicieux que les autres pays situés hors de l'Afrique subsaharienne soient visités à l'avenir, car il a été convenu que le rapport devait être mis à jour de temps en temps.

La compilation des diverses initiatives concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique a été faite et présentée à Abidjan et actualisée quelque peu par la suite.

### ***2.4.3 Autres questions***

#### **Déclaration du Conseil de concertation sur l'Afrique**

Le Secrétaire exécutif a été prié de rédiger une déclaration du Conseil de concertation portant sur le Groupe de travail. Cela a été fait et présenté à la réunion d'Abidjan.

## **Résolution de l'OUA**

Il a été décidé que le Groupe de travail pour l'Afrique devait être inscrit en bonne place sur le calendrier de l'OUA pour la réunion de juin 1997 afin de plaider auprès de tous les chefs d'Etat africains. La résolution doit être présentée par l'un de ces derniers. Des mesures seront prises pour veiller à ce que cela soit fait dès que possible.

### ***Ambassadeur africain pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement***

Il faut identifier une personnalité africaine internationale susceptible de remplir les fonctions d'ambassadeur pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique. Cette personne devrait pouvoir "ouvrir les portes" afin de promouvoir le secteur et également de mobiliser des fonds. Les mécanismes propices ont été mis en branle à cette fin.

### ***Forum consultatif africain***

Au cours de la réunion d'Harare, on a estimé qu'il était nécessaire d'organiser le Forum consultatif africain avant la réunion de Manille durant laquelle les délibérations du Groupe de travail pour l'Afrique seraient présentées aux représentants de tous les pays africains et autres parties prenantes dans le secteur comme les ONG, les ASE et le secteur privé. A la réunion d'Addis-Abeba, il a été estimé qu'il valait mieux tenir le Forum consultatif après Manille en 1998. Des plans sont actuellement en cours pour veiller à ce que la réunion impliquant l'ensemble des autres initiatives concernées se déroule sans encombre.

### ***Conseil consultatif auprès d'autres initiatives sur l'Afrique***

Le Groupe de travail doit servir d'organe consultatif pour toutes les autres initiatives sur l'Afrique. C'est à ce propos que les discussions sont en cours au sujet de la possibilité de fusionner en une seule conférence le Forum consultatif africain et la conférence Afrique 2000 en 1998.

### ***Organe consultatif régional***

Le Groupe de travail a travaillé dur durant la période qui lui était impartie, c'est-à-dire entre les forums de la Barbade et de Manille, afin de produire des résultats sérieux, tout en tenant compte des ressources financières limitées dont il disposait à l'origine, et il a publié un rapport d'examen sectoriel pour guider ses débats. Armé de ce document élaboré dans un délai très bref, le Groupe de travail pour l'Afrique a commencé ses travaux grâce aux apports des professionnels du secteur qui lui ont apporté leurs diverses expériences. Cependant, il a conclu qu'il y avait encore beaucoup à faire et que les Africains devaient prendre leur destin en main. Il faudrait un organe plus permanent (au lieu d'avoir recours au Groupe de travail) afin de s'occuper des problèmes du secteur. Il est donc devenu nécessaire de créer un organe consultatif régional comprenant tous les partenaires. L'organe consultatif devrait être doté d'un secrétariat permanent dirigé par un secrétaire exécutif et affilié au Conseil de concertation.

### ***Page World Wide Web***

Il faut créer une page Web sur l'INTERNET et la relier à la page Web du Conseil.

### ***Matériels de promotion***

Il faut produire et diffuser régulièrement les matériels de promotion concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique.

## **2.5 Réunions du Conseil de concertation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

Plusieurs réunions ont été organisées en relation avec les affaires du Conseil de concertation et d'autres groupes de travail durant la période couverte par le présent rapport, réunions auxquelles les membres du Groupe de travail pour l'Afrique ont été invitées. Toutes ces réunions ont eu des incidences sur les travaux de ce Groupe.

### **2.5.1 Examen à mi-parcours Londres**

La réunion d'examen à mi-parcours du Conseil de concertation s'est tenue à Londres en novembre 1996 afin de prendre connaissance des travaux accomplis par le Conseil un an après le forum mondial de la Barbade. La réunion était présidée par la Présidente sortante, Mme Margaret Catley-Carlson et le nouveau Président M. Richard Jolly. Etaient également présents tous les coordonnateurs des différents groupes de travail ainsi que les présidents du groupe central. Les discussions se sont axées sur les rapports présentés par le Secrétaire exécutif, les coordonnateurs et les responsables du groupe central.

Le Groupe de travail pour l'Afrique a prié les autres groupes de veiller à ce que les questions concernant l'Afrique soient portées à son attention et qu'au moins un de leurs membres soit invité aux séances de travail des autres groupes de travail compétents. Le Groupe de travail pour l'Afrique a également exprimé l'intention de jouer un rôle consultatif auprès d'autres initiatives sur l'Afrique et s'est déclaré heureux de travailler avec ce type d'initiatives.

### **2.5.2 Groupe de travail sur le plaidoyer et les communications La Haye**

Le groupe de travail sur le plaidoyer et les communications du Conseil de concertation a tenu une réunion à la Haye en mai 1997 à laquelle le Groupe de travail pour l'Afrique a été invité. A la demande de ce dernier, le groupe de travail sur le plaidoyer et les communications cherche de quelle façon aider les autres groupes de travail du Conseil à élaborer des programmes de plaidoyer.

### **2.5.3 Réunion ad hoc du Conseil Genève**

Une réunion ad hoc a été organisée en juin 1997, sous la présidence du nouveau président du Conseil de concertation, M. Jolly. L'objectif de la réunion, à laquelle participait un groupe central d'invités membres du Conseil, était d'examiner les travaux du Conseil et de réévaluer la vision de ce dernier concernant le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. La Coordinatrice du Groupe de travail pour l'Afrique a été invitée à participer à la réunion en tant que membre du groupe central.

## **3. Autres initiatives africaines**

Il y a plusieurs initiatives actuellement en cours sur le continent africain qui sont parrainées et soutenues par diverses organisations. Il est important que le Groupe de travail pour l'Afrique à la fois connaisse les initiatives et y participe selon que de besoin. Certaines de ces initiatives sont décrites dans l'encadré ci-après. Il existe un grand nombre d'autres activités importantes qui ne sont pas comprises ici mais qui n'en sont pas moins très importantes pour le bien-être de notre peuple et de notre continent.

## **Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

### **PRINCIPALES INITIATIVES RELATIVES A L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET A L'ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE**

#### **Groupe de travail pour l'Afrique**

**Abidjan, mars 1997**

L'Afrique compte divers programmes et activités à l'appui des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Certains d'entre eux sont des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement à long terme, d'institutions bien établies telles que la Banque mondiale, l'UNICEF et la Banque africaine de développement (BAfD) tandis que d'autres sont des initiatives créées spécialement pour le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique telles qu'Afrique 2000 et le Partenariat eau-assainissement ou pour le développement africain en général, comme dans le cas de l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. Un autre type de programme spécial est l'initiative mondiale qui comprend une composante régionale africaine, telle que le programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement PNUD/Banque mondiale et le Partenariat mondial de l'eau.

Tous ces programmes, initiatives et activités connexes ainsi que les nombreux autres soutenus par les gouvernements africains, les ASE, les ONG, les administrations locales et la communauté constituent l'univers des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique.

#### **Initiative OUA/UNICEF**

Plusieurs initiatives sont apparues en Afrique ces dernières années pour promouvoir soit un développement général, social et économique, soit un développement plus spécifique de l'eau et de l'assainissement. En novembre 1992, à Dakar (Sénégal), l'Organisation de l'Unité africaine et la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains a prié les gouvernements africains de promouvoir, de diriger activement et de coordonner le développement dans la région. Acceptant la proposition selon laquelle l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont les interventions les plus cruciales pour l'avenir des enfants africains, l'OUA a recommandé que les pays fixent des cibles réalisables sur la base de plans d'action nationaux (APN), qu'un organe régional soit créé pour contribuer aux campagnes de promotion nationales et que des populations entières soient sensibilisées aux besoins d'un environnement sain.

#### **Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique**

En février 1995, le Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a demandé qu'un effort considérable soit fait par les Nations Unies pour élever le rang de priorité accordé au développement dans l'ensemble du continent africain. Un comité permanent a été formé, réunissant les chefs de secrétariat de tous les organismes de l'ONU sous la présidence du PNUD et de la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies. Cinq groupes de travail ont été mis sur pied afin d'exécuter le programme de l'initiative spéciale : l'eau (groupe dirigé par le PNUE), la sécurité alimentaire (groupe dirigé par la FAO), l'administration (groupe dirigé par le PNUD), le développement social et humain (groupe dirigé par l'UNESCO) et la mobilisation des ressources (groupe dirigé par la Banque mondiale).

L'initiative spéciale vise à identifier et élaborer des propositions concrètes afin de maximiser l'appui fourni par le système des Nations Unies au développement africain et d'élever le rang de priorité accordé à l'Afrique dans le calendrier international. La composante eau comprend la sécurité en eau des ménages (c'est-à-dire l'approvisionnement en eau et l'assainissement), l'évaluation des ressources en eau et l'eau destinée à la production alimentaire. L'initiative déclare que l'élargissement des services en Afrique exigera US \$4,5 milliards de plus au titre des ressources internes et US \$2,5 milliards au titre des ressources externes au cours de la prochaine décennie.

Officiellement lancée le 15 mars 1996, l'initiative a fait l'objet de nombreuses réunions et consultations au sein du système des Nations Unies. Afin de traiter les questions relatives à l'eau, un groupe de travail informel sur l'eau a été créé en avril 1996. Présidé par le PNUE et la Banque mondiale, ce groupe comprend également des représentants de tous les autres organismes des Nations Unies s'intéressant au développement de l'eau (UNICEF, PNUD, OMM, OMS, FAO, DDSMS, CNUEH, AIEA et DPCSD). Ce groupe a identifié quatre grands secteurs prioritaires, et notamment

- 1) l'assurance de ressources en eau durables et équitables
- 2) la sécurité en eau des ménages
- 3) l'évaluation des ressources en eau
- 4) l'eau pour la sécurité alimentaire

En ce qui concerne la sécurité en eau des ménages, le groupe de travail informel sur l'eau a accepté un objectif d'une couverture de 80% pour l'eau salubre et l'assainissement d'ici dix ans, un accent particulier étant mis sur le niveau des pays et l'assistance à fournir aux pays afin d'atteindre des niveaux d'accès appropriés à leur capacité actuelle. Il a également défini la sécurité en eau des ménages afin d'inclure non seulement l'approvisionnement en eau et l'assainissement mais également la gestion communautaire de l'environnement de l'eau, y compris la protection des bassins versants, la lutte contre la pollution, l'abreuvement du bétail et autres questions relatives aux aires d'alimentation.

En octobre 1996, le groupe de travail informel sur l'eau a décidé de lancer des activités concertées par les organismes des Nations Unies dans le cadre de l'initiative spéciale dans quatre pays : Mali, Ethiopie, Mozambique et Ouganda et dans le Bassin du Zambèze. Il a été en outre décidé de demander aux chefs exécutifs du PNUD, de la CEA et du PNUE de se rendre dans les pays sélectionnés et de s'assurer qu'ils sont d'accord pour servir de prototypes en vue d'une meilleure coordination parmi les organismes des Nations Unies en ce qui concerne la mise en oeuvre des objectifs concernant l'eau. Les organismes des Nations Unies compétents rassemblent actuellement des informations sur leurs activités en cours et prévues dans les quatre pays concernés.

## **Initiative AFRIQUE 2000 pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement**

La mise en place de l'initiative AFRIQUE 2000 pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été demandée par les ministres de la santé des 46 pays d'Afrique subsaharienne au 43<sup>ème</sup> Comité régional OMS de l'Afrique en septembre 1994. AFRIQUE 2000 a pour objectif d'élargir les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en consolidant le rôle de direction assumé par les pays, en s'appuyant davantage sur les solutions africaines et en renforçant les partenariats entre les pays et les organismes de développement.

A ce jour, presque tous les pays ont nommé des points focaux Afrique 2000 et 15 pays ont organisé des consultations nationales AFRIQUE 2000 afin d'examiner leurs besoins en eau et en assainissement et énoncer des plans d'action pour l'avenir immédiat. Des activités d'AFRIQUE 2000 ont été lancées dans la plupart des pays de la Région. L'OMS assure le service de secrétariat de l'initiative.

En juin 1996, la première consultation régionale de l'initiative AFRIQUE 2000 a été organisée à Brazzaville. Des représentants des 46 pays africains plus des représentants des organismes des Nations Unies, des organismes bilatéraux et des ONG ont participé à la réunion. Celle-ci a débouché essentiellement sur la Déclaration de Brazzaville qui a préconisé des priorités basées sur les souhaits exprimés par la population, la mobilisation des ressources locales en vue de solutions acceptables, de nouveaux partenariats pour la santé et le développement et le rôle de direction des gouvernements africains. Par ailleurs, la consultation a approuvé un programme d'action comprenant des initiatives relatives aux questions de financement et de communication, et recommandant qu'AFRIQUE 2000 soit liée aux autres initiatives prises en Afrique, qu'une réunion d'AFRIQUE 2000 soit organisée tous les ans et qu'un secrétariat permanent pour AFRIQUE 2000 soit mis en place. La Déclaration de Brazzaville, accompagnée des recommandations de la Consultation, a été transmise aux Chefs d'Etat de tous les pays africains.

Lors d'une réunion séparée mais liée, 40 participants de la consultation régionale d'AFRIQUE 2000 se sont réunis au Bureau régional OMS à Brazzaville afin d'explorer les étapes concrètes visant à lier l'initiative AFRIQUE 2000 à l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. Les participants ont recommandé instamment que le Directeur régional de l'OMS écrive à l'Organisation des Nations Unies en proposant qu'AFRIQUE 2000, sous la direction des pays africains, soit considérée comme la composante opérationnelle de l'initiative spéciale du système des Nations Unies dans le domaine de la sécurité en eau des ménages, ou bien que quelques représentants des pays participent à la prise de décisions concernant l'initiative spéciale du système des Nations Unies.

La deuxième consultation régionale AFRIQUE 2000, prévue provisoirement pour juin 1998 à Abidjan, est actuellement en cours de planification. Cette réunion examinera les progrès réalisés par les pays concernant la mise en oeuvre des recommandations d'AFRIQUE 2000 et formulera des stratégies pour l'avenir. On espère que cette seconde consultation comprendra la participation de tous les pays du continent africain.

### **Partenariat eau-assainissement**

Le Partenariat eau-assainissement est une initiative de la Banque mondiale (Département d'Afrique occidentale, Division des Infrastructures) et de plusieurs institutions africaines (Union africaine des Distributeurs d'eau (UADE)/Abidjan, CREPA/Ouagadougou et TREND/Kumasi) visant à renforcer le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en eau en Afrique en partant des installations d'eau et d'assainissement qui existent dans la plupart des pays du continent. Lancé en 1995 avec une contribution financière initiale de la Banque mondiale, le Partenariat eau-assainissement cherche à étendre les services d'eau potable et d'assainissement dans les zones urbaines et périurbaines, en se tournant tout particulièrement vers les pauvres. Le Partenariat a un secrétariat à Abidjan et est supervisé par un Comité permanent.

Ainsi, ce Partenariat est ouvert aux services des eaux, aux donateurs, aux ONG, aux instituts de formation et de recherche ainsi qu'à d'autres. Il constitue un réseau qui permet de recueillir, de diffuser et d'échanger des données d'expérience. Il sert également de catalyseur afin d'améliorer les performances du secteur au niveau national et régional.

Les objectifs du Partenariat sont les suivants :

- Améliorer les résultats des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en termes de recouvrement des coûts, de couverture des services et de qualité, l'accent étant mis sur les réformes institutionnelles.
- Développer la collaboration entre les services des eaux, les ONG et les groupes apparentés, notamment dans les régions sous-desservies.
- Renforcer les ONG et les groupes apparentés qui fournissent des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux populations défavorisées n'y ayant pas accès.
- Mettre en place la collaboration entre l'UADE, le CREPA, le TREND et d'autres organisations s'occupant de formation, de recherche et d'information et coordonner l'appui extérieur dans le programme initial de trois années.

Le Partenariat n'est pas un programme d'investissement. Il met l'accent sur le renforcement des moyens institutionnels concernant les installations d'eau et d'assainissement dans les zones urbaines et périurbaines. Il est prévu que les activités de partenariat (plaidoyer en faveur de la formation, services consultatifs techniques, diffusion de l'information, etc.) soient ajoutées comme une composante supplémentaire aux projets existants financés par des organisations de donateurs extérieurs telles que l'APD, la BAFD, la Banque mondiale, etc. Quatre critères servent à identifier les activités du partenariat : caractère régional, utilisation des meilleures pratiques, catalyseurs pour d'autres activités et développement de réseaux.

Le Partenariat a actuellement une programmation continue sur trois ans (1996-1998) avec un budget proposé de US \$7 600 000 dont 10% doit être fourni par l'UADE, 15 à 20% par la Banque mondiale et le reste par les partenaires, les agences de soutien extérieur et le secteur privé. Six projets sont prévus pour cette période initiale :

- 1) options institutionnelles concernant la gestion du secteur de l'eau potable et de l'assainissement
- 2) indicateurs des performances des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement
- 3) gestion des installations d'approvisionnement en eau et lutte contre les fuites d'eau
- 4) renforcement de la capacité de protection des installations d'approvisionnement en eau en matière de santé publique
- 5) renforcement de la capacité des services des eaux de fournir des services durables dans les zones urbaines à faible revenu
- 6) création d'un site Internet

A ce jour, des activités sont en cours concernant les trois premiers projets et des plans mis en oeuvre pour les trois projets restants. Outre les institutions essentielles, les partenaires actifs du Partenariat eau/assainissement comprennent SODECI (Côte d'Ivoire), ONEP (Maroc), Rand Water (Afrique du Sud), Umgeni Water (Afrique du Sud), Kaduna State Water Board (Nigéria) et l'OMS.

#### **L'initiative des pays africains lusophones du Conseil.**

L'initiative des pays africains lusophones a été mise en place au cours du forum mondial du Conseil qui s'est tenu au Maroc en 1993. Elle a pour origine les rapports présentés par cinq pays africains lusophones. Des activités ont été conçues par la suite pour couvrir le cadre institutionnel, la mise en valeur des ressources humaines et la gestion de l'information.

- Un comité de coordination placé sous l'égide du Conseil a été constitué; il comprend des membres des pays lusophones d'Afrique, le Portugal, le Brésil, IRC, les ASE et des organisations internationales.
-

- Les pays africains ont identifié un besoin urgent d'éducation et de formation aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur.
- Les activités d'éducation et de formation doivent commencer par la formation de formateurs. Les pays doivent préparer leurs propres programmes et plans de travail.
- L'IRC doit évaluer les besoins en gestion de l'information au Cap-Vert, au Mozambique et à Sao Tomé-et-Principe.
- Les principales actions à considérer au niveau national comprennent : la sensibilisation; les stratégies d'information et les plans d'action; les questions d'organisation; le personnel et les ressources; les infrastructures physiques et les finances.

Toutefois avec la création de l'initiative du Groupe de travail pour l'Afrique, l'initiative lusophone devient une antenne de la grande initiative continentale.

#### 4. Conclusions

##### 4.1 *Rôle du Groupe de travail pour l'Afrique*

Le Groupe de travail pour l'Afrique devrait s'assurer que les différents domaines identifiés lors des délibérations du groupe au cours des deux dernières années doivent être effectivement suivis par celui-ci. En particulier, l'organisme consultatif régional suggéré par le Groupe de travail pour l'Afrique devrait être mis en place afin de soutenir le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sur le continent africain.

Cet organisme consultatif doit veiller à ce que la coordination des initiatives en Afrique soit soutenue afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles et de minimiser le chevauchement des activités.

##### 4.2 *Priorités après Manille*

Les délégués à la réunion du 4<sup>e</sup> forum mondial du Conseil de Concertation à Manille vont certainement étudier les travaux du Groupe de travail pour l'Afrique pour la période suivante; néanmoins, sur la base des travaux réalisés par le Groupe au cours des deux dernières années, il est fait les suggestions suivantes :

1. Mettre en place un secrétariat. Cela comprendra la constitution d'une base pour le secrétariat et le recrutement et la nomination d'un secrétaire exécutif.
2. Organiser le "forum consultatif pour l'Afrique" en 1998 afin de réunir une grande variété de partenaires travaillant dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sur le continent.
3. Diffuser les matériels de plaidoyer élaborés par le Groupe de travail pour l'Afrique, le rapport principal de celui-ci et le rapport d'examen sectoriel. Ces matériels doivent être diffusés aux décideurs dans tous les pays du continent africain.
4. Préconiser l'octroi d'un rang de priorité plus élevé aux questions d'approvisionnement et d'assainissement, notamment dans l'ordre du jour de l'OUA.

## APPENDICE 1

### MANDAT du Groupe de travail pour l'Afrique

1. Examiner les modes potentiels de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux pour le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique.
2. Identifier les déficiences fondamentales et les principaux moyens de renforcer la planification, la mise en oeuvre et l'exploitation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement par les gouvernements africains afin de veiller à leur durabilité.
3. Examiner les initiatives de développement régional et sous-régional en cours pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique afin d'identifier les expériences positives et la manière de les utiliser pour améliorer l'application des programmes dans d'autres pays.
4. Passer en revue la collaboration existant en Afrique entre les gouvernements, les agences de soutien extérieur, les ONG, les communautés et le secteur privé, et recommander des changements propices à une amélioration.
5. Identifier les difficultés et les solutions permettant une mobilisation effective des ressources en Afrique.
6. Identifier les difficultés et les solutions permettant un renforcement efficace des moyens en Afrique.
7. Suggérer les moyens qui permettraient au Conseil de Concertation de soutenir les programmes régionaux et sous-régionaux concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
8. Présenter au Forum consultatif africain et recommander par la suite au Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement :
  - a) des moyens appropriés de promouvoir les besoins africains en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
  - b) des moyens appropriés concernant la collaboration entre les gouvernements nationaux, les agences de soutien extérieur, les ONG et le secteur privé;
  - c) des actions permettant d'améliorer la coordination des donateurs en Afrique;
  - d) des stratégies et méthodes opérationnelles propres à consolider les grandes initiatives régionales en Afrique, leur permettre de mieux répondre aux besoins des pays et les encourager à collaborer davantage entre elles;
  - e) des actions propres à renforcer les capacités en Afrique.
9. Passer en revue et promouvoir l'équité entre les sexes dans tous les aspects de la planification, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes.
10. Identifier les ressources disponibles du Conseil et les données d'expérience pouvant être utilisées dans les activités susmentionnées.